Bulletin d'information interne





La Gestion de Patrimoine : Quelques

BNI ACTU



FIFAS 2015

10





CHARTE D'ACCUEIL

L'ACCUEIL CLIENT CONSTITUANT UN ÉLÉMENT TRÈS IMPORTANT DANS LA QUALITÉ DU SERVICE OFFERT À LA CLIENTÈLE, MOI, PERSONNEL BNI, J'EDICTE CETTE CHARTE D'ACCUEIL.

Ainsi, je m'engage à :

- I. Porter mon badge de FAÇON APPARENTE pour être identifiable.
- 2. **SOIGNER** mon apparence.
- 3. Décrocher le téléphone AVANT LA 3 ème SONNERIE.
- 4. Recevoir CHALEUREUSEMENT le client avec SOURIRE et COURTOISIE.
- 5. Être RÉCEPTIF, DISPONIBLE et PROMPT dans la prise en charge du client.
- 6. Pratiquer une ÉCOUTE ACTIVE .
- 7. Prendre en charge PRIORITAIREMENT les personnes vulnérables.
- 8. Adopter une ATTITUDE CORRECTE et un LANGAGE POSITIF face au client.
- 9. Prendre en charge la REQUÊTE du client JUSQU'À son DÉNOUEMENT.
- 10. Recevoir et traiter AVEC ATTENTION les réclamations de nos clients.
- II. Assurer mon rôle de CONSEIL auprès des clients.
- 12. Donner LA BONNE INFORMATION aux clients.
- 13. Assurer LA PROPRETÉ et le RANGEMENT de mon espace de travail.
- 14. Être un **DIGNE AMBASSADEUR** de la BNI.

Fait à Abidjan, le 10 mars 2012 Le Directeur Général par Intérim KASSI N'DA Eugène

Eufinebass'



SOMMAIRE

EDITO



04 DOSSIER



<mark>06</mark> BNI ACTU

Savoir Apprendre

Que ce soit, Platon lorsqu'il énonçait « ce que je sais, c'est que je ne sais rien », ou même certains philosophes, tous étaient unanimes sur le fait que prendre conscience de son ignorance est le début de la connaissance ; et la sagesse par extension.

En effet, nul ne peut prétendre tout connaitre. C'est la raison pour laquelle le sachant, la logique disposition à avoir serait pour tout un chacun de nous, d'œuvrer à combler cette incurie, par une approche didactique empreinte d'humilité.

Cela d'autant plus que le dépositaire du savoir que nous voulons acquérir, afin de combler la lacune que l'on a, est parfois un collaborateur, un subalterne.

En définitive, tant il est vrai que c'est faire preuve de professionnalisme, que de se garder de divulguer des informations fausses ou approximatives aux collègues, ou éventuellement aux clients, c'est aussi hauteur d'esprit que de savoir apprendre.

Bonne lecture et rendez vous le mois prochain Kader TOURÉ



Directeur de publication Eugène KASSI N'DA Rédacteur en Chef Maya AKRE WATANABE Rédacteurs Léa TANOH YAO Manuela GUINAN Kader TOURE



Mention spéciale à Mlle Diomandé Zine Sabine, pour avoir assurer, seule, pendant plus de 9 mois, les différentes opérations de

caisses de l'Agence de Méagui.

La Gestion de Patrimoine : Quelques conseils pratiques



La gestion d'un patrimoine dépend du profil familial ou professionnel de chacun. Mais au-delà des cas particuliers, elle doit aussi respecter certains principes de base. La gestion d'un patrimoine ne se limite pas à sélectionner des placements rentables sur lesquels investir son épargne. Les objectifs sont plus larges puisqu'il s'agit aussi, par exemple, de préparer ou de compléter sa future retraite, d'assurer l'avenir de son conjoint(e) ou encore de prévoir la transmission à ses héritiers. Chaque situation étant particulière, il s'agit ici de rappeler quelques conseils de bon sens.

1. Voir au-delà du simple placement

Si tout épargnant doit veiller à sélectionner les investissements présentant les meilleures performances, la gestion d'un patrimoine intègre d'autres aspects. Parmi les objectifs les plus courants.

 Financer les études de ses enfants : Si vous prévoyez de consacrer des sommes importantes à l'éducation de vos enfants, évitez les placements qui bloquent votre épargne trop longtemps.

- Assurer l'avenir de sa famille en cas de malheur. L'épargne accumulée aujourd'hui n'y suffira peut-être pas. Vous devez donc penser à souscrire une assurance-décès. En y ajoutant une option « invalidité », car votre patrimoine n'est peutêtre pas assez important pour faire vivre votre famille en cas d'arrêt forcé de votre activité professionnelle.
- Assurer l'avenir de son conjoint : le conjoint n'hérite qu'une partie du patrimoine du défunt. Vous devez donc prendre certaines dispositions (testament, donations, etc.) si votre situation l'exige. L'assurance-vie est, dans cette perspective, un bon support, même si le rendement de certains fonds étrangers (en euros par exemple) n'est plus très élevé.

• Préparer sa succession : à partir d'un certain âge et d'un certain niveau de votre patrimoine, c'est une préoccupation qui doit orienter le choix de vos investissements.

2. Bien définir ses objectifs

C'est une évidence qu'il faut rappeler: un placement très rentable constituera un choix médiocre s'il ne correspond pas à vos objectifs patrimoniaux. Vous avez le choix entre trois grandes options:

- Constituer un capital. Ce capital pourrait servir à acheter votre résidence principale ou celle de vos enfants, ou encore pour transmettre à vos héritiers. Exemples de supports à privilégier : le plan d'épargnelogement, le Plan d'Epargne en Actions, l'assurance-vie, etc.
- Percevoir des revenus réguliers dans l'avenir. Ces revenues peuvent compléter une retraite ou une réduction progressive d'activité. Exemples de supports: un investissement locatif

financé par emprunt, un Fonds Commun de Placement (FCP) qu'on pourra transformer, à la retraite, en rente, etc. Percevoir dès maintenant des revenus réguliers pour compléter votre niveau de vie actuel. Exemples de supports : des obligations, un investissement locatif au comptant, certains contrats d'assurance-vie qui procurent des revenus, etc. En fonction de votre âge et de vos objectifs, vous pouvez accepter une part plus ou moins importante de risque. Un cadre de 35 ans pourra, par investir davantage exemple, sur les marchés boursiers qu'un pré-retraité plus soucieux de sécurité.

3. Evaluer toutes les caractéristiques

Un placement, quel qu'il soit, possède quatre caractéristiques fondamentales qui sont intimement liées: le risque, la disponibilité, la fiscalité, la performance.

Le risque est toujours proportionnel à la performance. Celui qui privilégie la sécurité doit accepter une plus-value ou un rendement peu élevé. De même, la performance augmente en principe avec le temps. Les placements à dix ans rapportent en principe plus que ceux à deux ou trois ans.

Mais la notion de disponibilité ne doit pas être confondue avec la liquidité. En effet, la disponibilité est en quelque sorte la possibilité de récupérer ses fonds à un instant donné avec un risque minime de moins-value. Le Plan d'Epargne Logement est sûr mais l'épargne est théoriquement bloquée pendant une période bien déterminée. Ou plus précisément, le rendement prévu sera réduit si vous clôturez le plan avant son terme.

A l'inverse, un portefeuille d'actions est théoriquement liquide mais il est conseillé de prendre ses décisions de cession en évitant toute vente devant entraîner une moins-value.

BU MAN SOUTH

La fiscalité, quand elle est très avantageuse, permet une compensation du risque. De même, les incitations fiscales à l'achat de logements locatifs sont censées compenser le surcoût du neuf. A chacun d'évaluer au mieux les caractéristiques des placements pour choisir celui qui correspond à ses objectifs et ses contraintes.

4. Relativiser la fiscalité

La fiscalité ne doit pas être le seul critère de choix. Un bon placement est un placement que l'on aurait choisi même sans avantage fiscal. Il convient donc de relativiser la défiscalisation tout en tenant compte de celle-ci et calculer la rentabilité précise. Cela étant, la rentabilité doit se calculer après impôt. Il faut, en particulier, tenir compte des décalages dans le temps des encaissements, des décaissements et des économies d'impôts. Exemple : certains dispositifs fiscaux étalent les réductions d'impôts sur plusieurs années, ce qui réduit la rentabilité nette finale.

5. Eviter la spéculation

Spéculer sur un placement, c'est prendre des risques importants pour gagner gros en peu de temps. Cette forme d'investissement est incompatible avec la gestion d'un patrimoine, qui implique des choix plus mesurés à plus long terme. Rien n'empêche toutefois de consacrer une petite partie de ses avoirs à des produits à risques et qui offrent des rendements potentiels importants.

6. Diversifier ses supports

Un patrimoine bien géré est un patrimoine équilibré. Sa diversification entre actions de divers secteurs, obligations, produits monétaires et immobilier, permet de « lisser » les effets de la conjoncture et d'assurer sa valorisation à long terme. La diversification doit même concerner les différents types de supports. Mieux vaut éviter de concentrer son épargne dans un seul établissement financier, sur un seul contrat d'assurancevie ou dans un seul ensemble immobilier... En revanche, inutile non plus d'éparpiller ses comptes et son patrimoine. Diversification ne signifie pas « atomisation ». Un intermédiaire en Bourse, une ou deux banques ou compagnies d'assurance-vie suffisent. Audelà, on risque de supporter des frais de gestion ou de tenue de compte inutiles.

7. Adapter ses choix a ses moyens

C'est une évidence qu'il faut rappeler. Est-il bien utile de diversifier à outrance quand on possède quelques milliers de franc CFA sur un compte d'épargne ? Est-il bien utile de chercher à tout prix des produits exonérés de droits de succession quand son patrimoine est modeste ?

8. Privilégiez la régularité

La saine gestion d'un patrimoine implique une certaine régularité l'épargne. En matière d'investissements, il faut se méfier des modes et des engouements successifs. Définissez une stratégie et n'en changez pas trop souvent. L'investissement en bourse est un bon exemple de cette nécessaire régularité. Si vous cherchez à tout prix la « bonne affaire », à grands renforts d'aller-retour sur le marché, vous risquez d'investir à contre-courant et de rater les hausses du marché, qui sont toujours concentrées sur de courtes périodes. Plutôt que de risquer d'anticiper à tort, investissez régulièrement, par vagues successives. Et cela, quelle que soit la conjoncture. A long terme, vous serez gagnant. Ce qui ne doit pas empêcher, naturellement, de concrétiser ses plus-values en temps utile.

Cérémonie de pose de pose de Première pierre du Relais Paillotes de Jacqueville

e vendredi 04 septembre 2015, en présence de plusieurs personnalités du corps diplomatique, des populations et autorités de la région, d'une délégation conduite par le Ministre du Tourisme M. Roger KACOU et de Mme Henriette Dagri DIABATE, Grande Chancelière de l'ordre nationale de CI, marraine de la cérémonie a eu lieu la pose de la 1ère pierre du "Relais Paillotes" de Jacqueville.

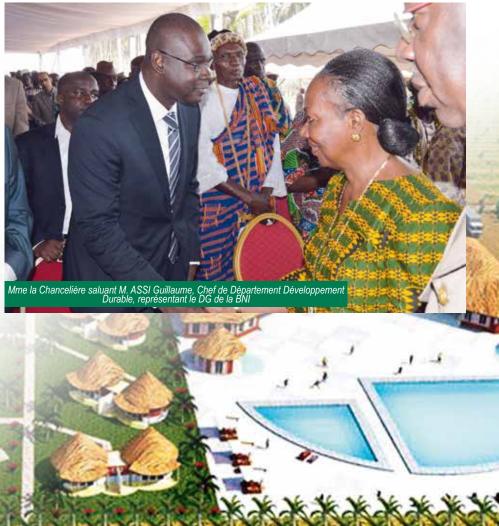
Le "Relais Paillotes" de Jacqueville est la première d'une série d'infrastructures hôtelières qui sera implantée sur toute l'entendue du territoire nationale, afin de faire de la Côte d'ivoire un pays touristique de première destination.

Conçu dans l'esprit d'un village touristique, l'établissement utilisera pour son fonctionnement de l'énergie renouvelable avec la mise en place d'un système d'énergie hybride et offrira un cadre exotique avec une gestion participative villageoise, en vue de faire connaître la culture de la région.

Jacqueville à travers les allocutions du Maire M. Joachim BEUGRE, du Président du Conseil Régional M Gabriel YACE, de la Grande Chancelière Mme Henriette D. DIABATE ont remercié le Ministre Roger KACOU, le Gouvernement de Côte d'Ivoire ainsi que toutes les institutions qui les accompagneront dans la mise en œuvre de cette infrastructure.

Un déjeuner a clôturé la rencontre ...









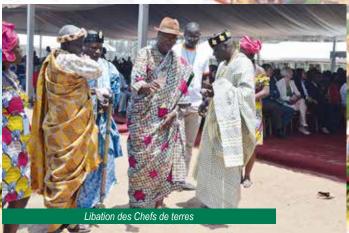










































SEMENTE OF THE PARTY OF THE PAR

FIFAS 2015



Du 15 au 17 juin 2015 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, s'est tenue la 2ème édition du FIFAS(Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne). Cette édition 2015 organisée sous le thème «Créer un modèle financier africain», a enregistré comme acteur majeur et sponsor principal, BNI GESTION.

Ainsi, pour traduire la synergie du groupe, cette dernière a bénéficié du soutien de la maison mère qu'est la Banque Nationale d'Investissement (BNI), ainsi que de son autre filiale BNI FINANCES; à travers l'animation de stands.

Plusieurs ateliers et panels ont meublé le programme de ces journées, dont celui animé par Mme SAKANDE-KONARE sur le thème « Comment développer des produits financiers en phase avec les besoins des PME/PMI? ». Nombreux visiteurs et participants venus du monde entier ont été enregistrés.

Il est à noter pour finir, que cet important rendez-vous de la finance, a bénéficié de la présence effective et appréciée, des Ministres KABA Nialé de l'Economie et des Finances Cissé Abdourahmane du Budget et Gaoussou Touré du Transport.





















$\mathbf{BNI} \ \mathbf{ACTU'}$

















































Tournoi Kaba NIALE



e tournoi de Maracana organisée par la Direction des Ressources Humaines du Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, doté du trophée Nialé KABA a débuté le 22 mai 2015 et a connu son apothéose le 14 août 2015.

Ont participé à ce tournoi, les entités ci-dessous.

| POULE A | POULE B | |
|----------|---------|--|
| SNDI | DAFP | |
| DRH | IGF | |
| TRESOR1 | DDAP | |
| TRESOR 2 | DGE | |
| FGA | CABINET | |
| BNI | CENTIF | |

La finale s'est jouée entre l'équipe du Maracana-Club de la BNI et celle de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique et s'est soldée par la victoire du Trésor 2 à 1.

L'équipe de la BNI a donc occupé la 2^{nde} place de ce tournoi.

KOUADIO Alexis





































Finale du Tournoi BNI



Comme de coutume, en la faveur des vacances scolaires, s'est tenue la finale du tournoi de l'Unité Agricole et Industrielle de la SAPH de Toupah, le 09 Août dernier.

Sponsorisé par l'Agence de Toupah et placée sous la présidence du Directeur de l'Unité du site M. N'DRY KOUAKOU, la rencontre a vue l'opposition de FC BALA du Village 3 contre FC BALE de Toupah village. Score nul de 2 - 2 à la fin du temps règlementaire, c'est par les tirs au but que FC BALA viendra à bout de son adversaire, par le score 4 tirs contre 3.

L'honneur est revenu au Chef d'Agence BNI de la localité, M. BEHIRA KABLANKAN, de procéder à la remise du trophée du vainqueur.

A la grande satisfaction des jeunes et des travailleurs de la SAPH, rendez-vous a été pris pour l'édition 2016.



















Cérémonie de dédicace d'œuvre



e 07 Octobre 2015 s'est tenue au Sofitel Hôtel Ivoire, la cérémonie de dédicace de l'œuvre du jeune écrivain, **Mohamed Younouss**, intitulée « **Côte d'Ivoire**: **en route vers l'émergence**».

Réunissant de hautes personnalités politiques, gouvernementales et des acteurs majeurs du monde de l'économie, de la finance et des affaires, cette rencontre a aussi enregistré la participation de la direction générale de la BNI.

Cet écrit jette un regard analytique sur les réalisations entreprises par l'équipe gouvernementale depuis 2010, leurs impacts sur le développement social et la croissance économique de la Côte d'Ivoire et trace des ébauches sur les perspectives envisageables. C'est à juste titre, qu'à l'instar de plusieurs institutions, la BNI y a apporté son concours.









YESTIS!

















MoneyGram: Campagne Ramadan 2015



Dons à la communauté Burkinabé de Koumassi





Depuis quelques années, le Consortium des banques exploitant le service de transfert MoneyGram initie dans le mois de Ramadan, une campagne. Celle de cette année a été déclinée suivant 02 approches.

- Dons aux Mosquées et aux Communautés des Ressortissants de la CEDEAO
- Distribution de cadeaux aux Clients, à chaque opération en Agences

Ainsi, ce sont Cartons de sucre, Tapis de prière, T shirts et Casquettes qui ont été distribués à chacune des différentes cérémonies.

Un publireportage télé de 05 minutes, résumant l'action, a été produit et diffusé le dimanche 23 Août 2015 après le Journal Télévisé de 20 heures, sur RTI Première Chaine



Don à la Communauté Malienne







Don à la Mosquée Al Nour à Adjamé St Michel









AGENDA



| 01 Sept: | MOKE M. Augustin, FADIKA Mariam Massesse | 05 Oct: | DOSSOU Andréa |
|----------|--|---------|---|
| 02 Sept: | YEO Kanigui | 06 Oct: | TOLO Karidja |
| 03 Sept: | KACOU Anguete Antoinette | 07 Oct: | AHIMOU Franck |
| 04 Sept: | GRAH Gnagne Bertin, YAO Kouamé Kouassi | 08 Oct: | ATTETE Fidèle, KARABELLI Nadège |
| 07 Sept: | KOFFI Adjoua Célestine | 09 Oct: | KONE Mamadou |
| 08 Sept: | MOCKEY DALI Michèle | 10 Oct: | DIARRASSOUBA Mamadou, YEO Brahima |
| 09 Sept: | KONE YEO Sita | 11 Oct: | KONIAN Angèle |
| 10 Sept: | DIALLO Henriette, DOUYERE K. Paule Annick, | 13 Oct: | KOUYATE Zakaria |
| _ | ZOUKOUA Angèle | 14 Oct: | MOLBA Ibrahima, SARAKA Danielle, HOBA |
| 12 Sept: | ADOM D. Evelyne, BANCOULI César, KONAN | | Sandrine, BLEDI Ange |
| _ | Mireille, KOUADIO T. Aminata, PIOT Cynthia | 15 Oct: | CISSE Badji, ADJOUMANI Jeannette, KOUASSI |
| 14 Sept: | GNAGNE Larissa | | Linda, N'GUESSAN Marie Josée |
| 16 Sept: | PONOU THIO Edith, AKOUA TCHIRA Marie | 16 Oct: | COULIBALY Nanga, OUATTARA Lamine, |
| _ | Josée | 17 Oct: | AHUA Fidèle, AVOAKA Serge Olivier |
| 17 Sept: | TAILLY KONE Sanata Florence | 18 Oct: | ATTEMENE Ismael, KONE Rosen |
| 19 Sept: | OUATTARA Davy | 20 Oct: | YAO Kouassi ; ABBE Euloge |
| 20 Sept: | ALLA Diana, FIENI KONAN Manuela | 22 Oct: | ANOUGBLE Léopold ; KOUAKOU Marie |
| 23 Sept: | ACHI M. Gilles Renaud, BEDIE Léocadie | | Gertrude, GBAKA Thierry, YAO Yao Juste, |
| 25 Sept: | BECKET ASSI Hermance | | DJAMAT-DUBOIS Emmanuel, VOGNE B. Effibet |
| 26 Sept: | ANGUI Kouadja | 23 Oct: | ASSAMOI Laure ; GOLY Prisca |
| 27 Sept: | KOUADIO AGNISSAN Eloi, KOUAKOU | 24 Oct: | DJAN Carole, AYEMOU Marie Gisèle |
| | Annick Christelle, DOMBO Ekra Lucien | 25 Oct: | GABALA Victoire ; KOUAME P. Marie-Paule |
| 28 Sept: | TIENDAKA Daniel | 26 Oct: | GUEDE Tagbo N'Guily De Ziguia |
| 29 Sept: | OUATTARA Pefanworina | 27 Oct: | NOUFE Anatole, |
| 30 Sept: | KANGAH Léa, OKEI Marie Thérèse | 29 Oct: | KPANGNI Ange |
| | | 30 Oct: | MESSOU Reine, MOULOT Melissa-Carole, |
| 03 Oct: | KOFFI Alain, KONAN Simone | | OUATTARA D. Mandjara |
| 04 Oct: | SOUMAHORO Fatoumata Rose | 31 Oct: | N'ZIAN Mélanie ; KOUYATE Adama |





Voyez désormais en grand!

Avec les taux d'intérêts réduits, profitez de prêts pouvant aller jusqu'à 7% et réalisez vos rêves

9/ 7% pour le prêt scolaire

12/ 8,5% pour le prêt à la consommation

15% 8% pour le prêt immobilier

